

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 28 (1998)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Courier : la Suisse et l'Europe : le comble de l'absurde!

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Suisse et l'Europe: le comble de l'absurde!

A Monsieur Jakob Kellenberger,  
Secrétaire d'Etat, DFAE, Berne.

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre interview concernant l'adhésion de la Suisse à l'Europe, paru dans «Générations» de novembre (...) Votre argumentation en faveur de celle-ci m'a beaucoup appris. Cependant, ma religion est loin d'être faite! Et si je devais me prononcer aujourd'hui, il est certain que je m'abstiendrais, et ceci pour une raison simple. Depuis de longues années, nos autorités et les médias ne cessent de mettre en évidence les avantages que nous apporterait cette adhésion.

Quant aux aspects négatifs, je n'en ai guère entendu parler. Vous y faites cependant une vague allusion lorsque vous dites: «Dans certains domaines, le référendum ne pourra s'appliquer...» Rappelons que ce droit est sacré pour la grande majorité de nos concitoyens. Dès lors, il me paraît absolument indispensable que, sur cet objet précis, le peuple doit être renseigné clairement, d'une façon détaillée et concrète.

Par ailleurs, j'ai pris connaissance avec stupéfaction de certaines dispositions du traité de Maastricht s'appliquant notamment aux fruits et légumes: taille, poids, diamètre, etc. Là aussi je souhaite trouver quelque part des éclaircissements. Car si c'est l'Europe qui décide du diamètre des fraises sur le marché, le comble de l'absurde est atteint!

Avant de terminer, permettez-moi de vous féliciter pour vos propos exposés clairement et surtout sans parti pris. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de mes sentiments distingués.

André Henchoz  
Avenue Ramuz 64  
1009 Pully

## Hommage au Dr Wahlen

Il y a lieu de rendre un hommage bien mérité aux responsables de l'extension des cultures, dont le plan du Dr Wahlen et l'application de son collaborateur fribourgeois l'ingé-

nier agronome Georges Duccoterd et de tous leurs collaborateurs. Ils ont permis à la population suisse et à ses nombreux réfugiés de manger à leur faim grâce aussi à un rationnement bien organisé. Ce que l'on ne sait plus, c'est qu'après cinq ans de guerre, grâce à ce rationnement, l'état sanitaire de la Suisse était remarquable (diminution notable des caries dentaires et des maladies dites de civilisation). Le revers de la médaille est que cette expérience involontaire mais probante n'a pas été concrétisée par un Conseil fédéral qui n'a pas su, pas pu ou pas voulu en tirer la conclusion minima qui s'imposait — la valeur et l'importance du pain noir (complet) au lieu du pain blanc si néfaste pour la santé publique!

Maurice-Edmond de Courten  
Rue de la Barre  
3971 Chermignon

## La santé, une chance!

Je suis scandalisée, voire choquée par les phrases de Lucette Tenger dans «Générations» d'octobre. «Nous avons la santé que nous méritons et apprendre à protéger cette précieuse santé est facile.» Ayant eu une vie très remplie, j'ai vécu le mieux possible, appliquant les meilleures règles de vie. Pourtant, la maladie a frappé plusieurs fois à ma porte. Actuellement, j'ai un traitement depuis plus d'une année et encore pour longtemps. Mon souhait: que cette dame ne soit jamais confrontée à la dure réalité de la maladie.

Viva Deriaz  
Villa Loreley  
1822 Chernex

## Vive Tino Rossi!

Dans un dernier numéro de «Générations», j'ai lu le récit d'un soir au Splendid. Il est très bien, mais je me permets une petite remarque. J'avais 20 ans à cette époque et j'allais aussi au Splendid pour danser et entendre tous les chanteurs. Parmi eux, vous avez oublié de signaler



qu'un soir est venu Tino Rossi, dont je suis une fan. C'était le chanteur de mes 20 ans. Il nous chantait «Marinella» ou «Tchi Tchi» et j'en passe... J'espère qu'il ne tombera pas dans l'oubli.

Gilberte Mollard  
Boissonnet 78  
1010 Lausanne



## Le savoir-faire du cœur

Tous les dimanches soirs, Gil Camarman donne la parole à ceux qui œuvrent au mieux-être de tous. Ce rendez-vous hebdomadaire laisse une large place aux seniors, mais aussi à l'écoute, l'attention et l'entraide aux défavorisés. Ne manquez pas l'agenda social, diffusé au début de l'émission.

*Les dimanches 4, 11, 18 et 25 janvier 1998, dès 21 heures sur RSR La Première.*

## D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

Magazine GÉNÉRATIONS  
Rédaction  
Case postale 2633  
1002 Lausanne